

FONTAINE

Réflexion

Action

Réflexions autour de la vie à Fontaine

La démarche

Suite au questionnaire diffusé sur Fontaine en 2018, notre association a décidé de poursuivre les débats sur 2019. D'une part, nous menons une réflexion au sein de l'association autour de différents thèmes, lors de discussions qui feront l'objet de synthèses. D'autre part, nous proposerons d'élargir le débat aux habitants de Fontaine, pour enrichir cette réflexion au cours de réunions publiques.

Partageant nos valeurs, les élus de Fontaine Solidaire au conseil municipal s'associent à cette démarche et nous accompagnent dans nos réflexions.

Se déplacer à Fontaine-lès-Dijon

Quelques données pratiques pour commencer

Les pôles importants à relier

CAPJ/Mairie/Poste	Centres de santé, EHPAD	Bibliothèque/Place 3 Saffres	Commerces
Ecoles	Centres sportifs	Mare/La Source/St Bernard	Parc Basses Combottes

Les distances et temps de trajet

		Distance ^a (km)	À pied ^b (minutes)	Vélo ^b (minutes)	Voiture ^c (minutes)	Dénivelé (m)
Axe N-S	Géant Casino – commerces en bas de la rue de Dijon	2,8	36	12	6	30
Axe E-O	Eglise Saint-Bernard – rue des Mazières/rue de Jouvence	2,4	28 / 34	7 / 16	7	80
CAPJ	Rue des Caneuliers	1,3	16	5	4	15
	Rue des Frères Paquet	1,3	17	5	3	19
	Rue des Oeillets/route d'Ahuy	1,5	19	4 / 7	4	30
	Rue des Mazières/rue de Jouvence	1,7	22	6 / 8	5	30
	Rue du Peuplier	1,6	18	5 / 7	3	30
Place des 3 Saffres	Rue Tescelin Le Roux	1,0	12	4 / 6	4	25
	Rue du Peuplier	2,2	22	6 / 11	6	43
	Rue de la Résistance	1,7	21	7	5	24
	Rue des Mazières/rue de Jouvence	1,8	21	6 / 8	4	24

Source utilisée : Google Maps

a : la distance est prise pour les trajets les plus courts (vélo, marche)

b : le temps dépend du sens du trajet (et donc du dénivelé)

c : ne tient pas compte du temps nécessaire au stationnement !

Les liens vers le voisinage

Commerces	ZAC Ahuy, Super U Talant, Toison d'Or
Collèges, lycées	Montchapet, Malraux, Charles de Gaulle
Equipements	Gare SNCF, tram

Eléments issus du questionnaire réalisé en 2018

- problèmes liés à la voiture : rue d'Ahuy, stationnements
- plan circulation cohérent en lien avec la LINO : nécessaire pour 79 % ; dialogue nécessaire
- accès Divia globalement satisfaisant
- sécuriser l'usage du vélo : 71 % des réponses sont pour ; nécessité de vraies pistes cyclables

Les différents moyens de se déplacer dans Fontaine

- La voiture, hélas omniprésente. Il semble essentiel d'envisager l'avenir en réduisant son emprise, pour des raisons d'encombrement, de qualité de vie, de pollution, de transition écologique pour lutter contre le changement climatique.
- Le bus, avec une liane (4) et deux lignes de bus (10 et 13) du réseau Divia.
- Le vélo, une bonne alternative, à certaines conditions...
- La marche à pied.

Un rappel des élus de Fontaine Solidaire : cette réflexion est à mener en gardant à l'esprit que nous devons nous placer dans le cadre du PLUi-HD de Dijon Métropole.

La voiture

La voiture à Fontaine, comme trop souvent ailleurs, conserve son statut privilégié. La plupart des aménagements de voirie sont faits avant tout en pensant d'abord à la circulation et au stationnement automobile.

Actions de la municipalité à saluer : il y a eu des efforts menés pour faire diminuer la vitesse sur certains axes : priorités à droite, zones limitées à 30. Toutefois, chaque développement ou modification sur nos rues devrait systématiquement prendre en compte des propositions alternatives à la voiture. Il ne semble pas que ce soit toujours le cas.

Un axe particulièrement problématique à Fontaine : la route d'Ahuy. De nombreux riverains se débattent depuis longtemps pour proposer des aménagements qui réduiraient la circulation et la dangerosité sur cet axe très emprunté. Un meilleur dialogue avec les riverains et une étude détaillée des caractéristiques des trajets en voiture permettraient certainement de trouver les meilleures solutions, dans un esprit de réduction de la place de la voiture et de renforcement de la sécurité.

Le ballet des véhicules devant les écoles aux heures de pointe engendre des difficultés pour les riverains, pour les parents, du stress et de l'insécurité pour les enfants. Pourtant, les distances entre domicile et école sont souvent bien faibles. Il serait intéressant d'ouvrir un dialogue avec les parents qui viennent en voiture déposer leurs enfants pour voir avec eux quelles sont les principales raisons qui les poussent à aller en voiture à l'école et quelles solutions alternatives pourraient les intéresser.

En ce qui concerne le stationnement, les problèmes qu'il génère sont la conséquence du trop grand nombre de véhicules. En attendant de voir le nombre de véhicules diminuer, il faut prévoir des

solutions pour tout le monde. Il est remarqué que dans beaucoup de nouveaux logements, il n'y a pas assez de places prévues, avec pour certains un surcoût que des locataires ne déboursent pas. Si cela peut inciter à limiter les voitures, il faut pouvoir proposer des solutions alternatives efficaces ! Là encore, il est essentiel de mener la réflexion avec un dialogue approfondi entre usagers, riverains et municipalité/Métropole.

Un point concernant les véhicules électriques, moins polluants et qui peuvent éventuellement représenter une solution alternative (bien que ceci puisse faire l'objet d'un débat), il serait intéressant qu'une ou plusieurs bornes de rechargement soient disponibles facilement sur la commune.

Propositions :

- Faire des enquêtes origine/destination sur les principaux axes pour mieux cerner les solutions de remplacement possibles.
- Rechercher et favoriser systématiquement des solutions alternatives, pour induire un changement des habitudes de transport.

Le bus

Le réseau de bus sur Fontaine est globalement bien perçu. En particulier, la liane 4 est très pratique et suffisamment fréquente. C'est le principal atout. Par contre, les lignes 10 et 13 sont peu fréquentes. La ligne 13, par son passage au coeur du vieux village, peut générer quelques désagréments (riverains, sécurité), même si cette desserte est très intéressante pour le village. Elle dessert le collège-lycée Montchapet, ce qui est important. La ligne 10 dessert tout l'axe de la rue du stade, un quartier en plein développement, avec de nombreux commerces et des nouveaux logements, des équipements sportifs, et toute la zone des Champs-Remy. Il serait bon pour la desserte des commerces qu'elle se prolonge jusque dans la ZAC d'Ahuy. Sur cet axe, il serait nécessaire d'avoir une solution de transport en commun beaucoup plus fréquente, car si on n'apporte pas de solutions pratiques, le trafic automobile ne va faire que s'amplifier. Outre cet axe, la ligne 10 dessert également le centre-ville de Dijon pour les quartiers au sud-est de Fontaine, une autre raison d'augmenter sa fréquence. Pour toutes ces lignes, il est essentiel d'aménager l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Un autre frein à l'utilisation des bus, c'est le coût. Le prix de l'abonnement mensuel représente un budget conséquent. Abaisser le coût augmenterait-il la fréquentation ? C'est une question très importante à poser dans le dialogue avec la Métropole et Divia, mais qui nous dépasse largement.

Comment irriguer plus facilement les axes principaux de Fontaine ? Comment relier avec un transport en commun flexible, accessible, bon marché et attirant, la zone commerciale nord, la rue du stade, la mairie, le CAPJ et le parc des Basses-Combottes (axe nord-sud), mais aussi peut-être un axe est-ouest entre Intermarché, la chapelle Saint-Martin, la rue du Faubourg Saint-Martin, le CAPJ, et enfin la mare et l'église Saint-Bernard ? Quelle solution possible, à quel coût ? Il faut se poser la question de façon plus approfondie. Parmi les hypothèses : des navettes de type City comme au centre-ville de Dijon ? Des navettes à la demande ? Un système de vélo-taxi ?

Propositions :

- Faire pression pour transformer la ligne 10 en liane et la prolonger vers la ZAC d'Ahuy.
- Rechercher et étudier différentes options pour créer des transports locaux fréquents, pratiques et à faible coût pour toutes les catégories de population.

Le vélo

L'action de la mairie de Fontaine-lès-Dijon concernant le vélo est timide. Il y a l'autorisation aux contre-sens dans le vieux village, très utile. Il y a des pistes cyclables, mais ce ne sont souvent que des

petits bouts peu cohérents et peu sécurisés. Les usagers sont unanimes (questionnaire, discussions) : si un trajet n'est pas sécurisé, sur une distance suffisante, la piste perd tout son intérêt. En particulier, elle ne permettra pas d'attirer vers la pratique du vélo de nouveaux usagers.

La priorité est donc de sécuriser toutes les pistes : identification claire (en particulier par la couleur), séparation d'avec les automobiles, entretien régulier. La question du partage avec les piétons se pose, mais c'est souvent moins problématique qu'avec les voitures. De nombreux exemples d'équipements qui fonctionnent peuvent s'observer dans d'autres villes, régions, pays. Même si une réflexion locale est essentielle, il faut rechercher, étudier et s'inspirer de ces exemples. Recenser les zones dangereuses, penser des trajectoires cohérentes sur des distances utiles. L'association EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise) peut être un partenaire privilégié et d'expérience pour avancer vers une pratique plus facile, plus sécurisée et plus étendue à Fontaine. Il faut organiser des axes cyclables privilégiés, qui soient fléchés, qui mettent les cycles en avant tout en réduisant l'empreinte de la voiture (sens uniques, vitesses plus faibles, partage imposé). Faciliter le stationnement sécurisé des vélos dans toute la ville est également un facteur encourageant la pratique.

Les Fontainois sont-ils intéressés par une pratique plus favorisée du vélo ? Il faut être conscient que c'est l'aménagement qui permettra d'induire une pratique nouvelle, d'amener vers le vélo des populations qui ne veulent pas l'utiliser pour l'instant. Dans la réflexion et l'installation de ces nouveaux itinéraires, il est là encore essentiel d'établir un dialogue avec les riverains, de manière à ce qu'une perception positive des équipements soit acquise par tous. Un travail de sensibilisation et d'encouragement est aussi important, mais ne pourra être efficace que si les équipements et la sécurité ont progressé. Une carte des itinéraires cyclables peut être un bon vecteur pour encourager les pratiques. Toute nouvelle pratique du vélo correspond à un recul de l'utilisation de la voiture, ce qui est un objectif primordial ! La pratique du vélo en toute sécurité peut être bénéfique pour toutes les catégories de la population, y compris nos seniors. Avec le vélo électrique, il devient plus aisé de se déplacer en minimisant les efforts. Certes, cette solution est un investissement, mais qui peut être très vite valorisant. Pourquoi ne pas imaginer également que la municipalité puisse encourager financièrement ces investissements ? C'est tout aussi important au bien-vivre à Fontaine que de beaux espaces verts ou des façades en harmonie.

Pour les enfants, faciliter le trajet vers l'école à vélo peut être une bonne solution pour limiter le ballet automobile devant les écoles. Des solutions de ramassage scolaire par des véhicules cyclables collectifs à assistance électrique se développent (S'cool bus : <https://www.scool-bus.org/>). Il pourrait être intéressant d'étudier la faisabilité d'une telle solution pour les enfants de Fontaine. C'est certainement aussi rapide, bien moins polluant et beaucoup moins stressant qu'un saut de puce en voiture à l'heure où tous ces moteurs s'agglutinent devant les écoles... Pourquoi ne pas envisager aussi le même principe pour une solution dans le cadre des navettes de transport collectif évoquées précédemment ? Soyons imaginatifs !

Ces aménagements ont forcément un coût, mais ces choix budgétaires sont importants pour le bien-être et le bien-vivre de toutes et tous à Fontaine, des enfants aux personnes les plus âgées. Aménager la voirie en pensant prioritairement à des solutions favorisant les autres modes de transports que la voiture peut au final être aussi bénéfique à tout le monde, des plus fragiles (moins de pollution) à ceux qui n'ont pas d'autres choix que l'utilisation de la voiture (moins de trafic, moins de problèmes de stationnement).

Connecter la pratique du vélo à Fontaine avec les autres agglomérations voisines favorisera également l'essor de nouvelles pratiques. Donner la priorité aux cycles est tout à fait dans l'esprit du PLUi-HD de la métropole. Il semble tout naturel d'oeuvrer avec l'ensemble de nos voisins pour encourager le vélo, en sécurisant des itinéraires sur toute la métropole.

Propositions :

- Faire de l'aménagement utile (validé par les usagers) d'itinéraires cyclables sécurisés une priorité dans tout aménagement de la voirie sur Fontaine, avec une réflexion globale des itinéraires et du plan de circulation.
- Encourager la pratique par ces aménagements sécurisés, mais aussi par une politique d'information et d'incitation forte.
- Etudier la possibilité d'un ramassage scolaire de type S'cool bus.

La marche à pied

Il faut saluer certains aménagement qui rendent la promenade à Fontaine-lès-Dijon plus agréable : les espaces autour de l'église Saint Bernard et de la mare, par exemple. Toutefois, nombre de nos aînés soulignent que les bancs sont importants pour permettre de se reposer régulièrement au cours de leurs promenades et que le manque de banc est un vrai problème sur Fontaine.

Les distances pour des déplacements sur la commune de Fontaine ne sont pas incompatibles avec la simple marche à pied. Pour favoriser ce mode de déplacement sur Fontaine, il faut pouvoir le rendre le plus efficace possible : là encore, il s'agit de penser en amont l'aménagement de la voirie pour faciliter la circulation des piétons sur des trajectoires efficaces et sécurisées. Mettre en valeur et entretenir des petits passages réservés aux piétons permet de mailler le tissu urbain d'itinéraires piétonniers. L'entretien et l'usage régulier de ces passages sont les meilleurs atouts pour qu'ils restent agréables et attractifs. Les déplacements des personnes à mobilité réduite doivent également être pris en compte lors de tout aménagement. L'information est importante aussi : une carte de ces itinéraires serait utile pour favoriser la marche.

Une alternative au dépôt des enfants en voiture en partant au travail : le pédibus ! La mise en place et le suivi de trajets de pédibus, avec le soutien de la municipalité, des enseignants et des parents d'élèves pourrait être une très bonne alternative pour de nombreux parents. Le principe : <http://www.tousapied.org/accueil/>. Cela se fait ailleurs, pourquoi pas à Fontaine-lès-Dijon ?

Propositions :

- Mettre en valeur des itinéraires pour encourager la pratique de la marche.
- Valoriser ces itinéraires pour nos aînés en pensant aux bancs.
- Etudier la possibilité de mettre en place des lignes de pédibus.

En conclusion

L'une de nos membres nous fait part de son expérience « Dijon sans ma voiture ». Au cours de cette opération (ayant eu lieu en mars 2019), son véhicule est immobilisé. En contrepartie, elle bénéficie de l'abonnement gratuit aux transports en commun ainsi qu'un certains nombres d'autres avantages sur les autres moyens de déplacement proposés par Divia.

L'opération est présentée ici : https://www.divia.fr/page/actualites/actu_id/350

Si circuler en bus depuis Fontaine-lès-Dijon est relativement aisé (nous avons rappelé les avantages de la liane 4), elle est confrontée directement aux problèmes évoqués pour la circulation à vélo. Sa conclusion est que se passer de sa voiture sur la durée demande beaucoup d'organisation et d'anticipation... Il nous faut rendre cela plus simple !

L'ambition de cette réflexion n'est pas d'amener à l'élimination de la voiture. Il est bien évident que le vélo n'est pas une solution pour tout le monde ! Mais proposer un panel de moyens permettant de se passer de sa voiture permet un rééquilibrage des transports, pour un meilleur partage de la voie publique et une réduction nécessaire de la pollution automobile. Ce rééquilibrage doit être bénéfique pour tous, y compris les personnes qui n'ont pas d'autres choix que d'utiliser une voiture.